RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Plaines de vacances

ASBL Jeunesse Unie en Mouvement Perpétuel (JUMP)
35 Boulevard Edmond Machtens, 1080 Molenbeek-Saint-Jean
N° BCE 1004.086.788 · info.jumpasbl@gmail.com · 0490 21 44 50



Ce règlement reprend les informations pratiques destinées aux parents. Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement.

1 Notre accueil

JUMP organise des plaines de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans, réparties en trois groupes d'âge :

- **JUMPY START** : 3 à 4 ans
- **JUMPY BOOST** : 5 à 6 ans
- **JUMPY GO** : 7 à 12 ans

Lieu : 35 Boulevard Edmond Machtens, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Périodes : à chaque vacances scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2 Horaires

Moment	Horaire
Accueil (garderie du matin)	dès 8h30
Activités	9h00 à 16h00
Garderie du soir	16h00 à 16h30

Merci de respecter les horaires. En cas de retard imprévu au moment de reprendre votre enfant, prévenez l'équipe par téléphone.

3 Tarifs

Le tarif s'entend par enfant et par semaine de stage :

Groupe	Âge	Tarif / semaine
JUMPY START	3 à 4 ans	70 €
JUMPY BOOST	5 à 6 ans	80 €
JUMPY GO	7 à 12 ans	90 €

Le tarif comprend l'encadrement, les activités et les sorties. Le pique-nique de midi reste à charge des familles. Une attestation de participation (mutuelle) peut être délivrée sur demande.

4 Inscription et paiement

- L'inscription se fait en ligne sur notre site : **www.jumpstage.be**
- L'inscription est confirmée après réception du paiement.
- Paiement par virement sur le compte de l'ASBL : **BE39 0689 5160 8019**, avec en communication le nom de l'enfant et la semaine choisie.
- En cas d'annulation, merci de prévenir au plus tôt (modalités de remboursement communiquées lors de l'inscription).

5 Ce que votre enfant apporte

- Un pique-nique et une gourde d'eau (les collations sont fournies) ;
- Une tenue de sport confortable et des baskets ;
- Un maillot de bain et un essuie les jours de piscine ;
- Une casquette et de la crème solaire par temps ensoleillé ;
- Des vêtements adaptés à la météo (le tout marqué au nom de l'enfant).

Nous déconseillons les objets de valeur (jeux électroniques, bijoux…). L'ASBL ne peut être tenue responsable en cas de perte ou de vol.

6 Santé et sécurité

- Une fiche santé est complétée par les parents à l'inscription (allergies, régimes, remarques) ;
- Aucun médicament n'est administré sans autorisation écrite des parents ;
- En cas de maladie contagieuse, l'enfant ne peut être accueilli ; prévenez l'équipe ;
- En cas d'urgence, les parents sont contactés immédiatement et les services de secours sollicités si nécessaire.

7 Départ de l'enfant

L'enfant n'est confié qu'aux parents ou aux personnes désignées par écrit à l'inscription. Une pièce d'identité peut être demandée. Toute autorisation de départ seul (pour les plus grands) doit être fournie par écrit.

8 Autorisation à l'image

Des photos peuvent être prises pendant les activités et utilisées pour la communication de JUMP. Les parents indiquent leur accord ou leur refus sur la fiche d'inscription.

9 Vie en groupe

Le respect des autres enfants, de l'équipe, du matériel et des lieux est essentiel. En cas de comportement inadapté ou dangereux répété, l'équipe prend contact avec les parents pour trouver une solution ensemble.

10 Contacts

Coordination : Hamouda Soufiane, 0490 21 44 50

Équipe / accueil : Younes Annhari, 0484 47 47 83

E-mail : info.jumpasbl@gmail.com

Site et inscriptions : www.jumpstage.be

ASBL JUMP, Règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances. Document remis aux familles et joint à la demande d'agrément ONE.